



# APPEL À LA GRÈVE LES 3 ET 4 AVRIL

DE LUNDI 2 AVRIL À 19H00 JUSQU'À JEUDI 5 AVRIL À 8H00

**NON À LA  
SUPPRESSION  
DU STATUT**

**OUI À LA REPRISSE  
DE LA DETTE  
PAR L'ÉTAT**

**NON  
AU PASSAGE  
DES ÉPIC EN SA**

**OUI AU  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA SNCF**



La journée de mobilisation du 22 mars a démontré la détermination des cheminots face au passage en force du gouvernement à réformer la SNCF par voie d'ordonnances. Ce projet est une attaque inouïe et sans précédent du système ferroviaire. En recourant à cette méthode, c'est l'avenir du ferroviaire français, du personnel, de la sécurité et de la qualité du service public rendu aux usagers et notamment la desserte des territoires qui seraient soustraits à un indispensable débat. 🔄🔄🔄



# APPEL À LA GRÈVE

CGT - UNSA - CFDT



Paris, le 23 mars 2018

M. Benjamin RAIGNEAU  
 Directeur des Ressources Humaines  
 du Groupe Public Ferroviaire SNCF  
 2, place aux Étoiles  
 CS 70001  
 93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

**Objet : Prévavis de grève**

**Monsieur le Directeur,**

Les trois Organisations Syndicales représentatives du GPF vous ont déposé une Demande de Concertation Immédiate en date du 1<sup>er</sup> Mars 2018. Nous avons été reçus en réunion de conciliation le 02 Mars lors de laquelle vous n'avez apporté aucune réponse concrète à nos revendications.

Depuis cette réunion, la direction de la SNCF a remis à la ministre des transports son « programme de travail pour l'élaboration d'un projet stratégique ». Celui-ci ne fait que confirmer la stratégie de déstructuration de l'entreprise publique SNCF mise en œuvre ces dernières années et montre que la direction se comporte en VVIP multicarte de la stratégie ultralibérale du gouvernement qui vise à détruire le service public ferroviaire par pur dogmatisme idéologique.

Ce « pacte d'entreprise » conduira à individualiser les organisations du travail, la rémunération et les conditions sociales en fonction des exigences du marché. De plus, comme le gouvernement, vous annoncez un processus de concertation alors que la situation et les enjeux demandent de véritables négociations.

La réforme envisagée par le gouvernement n'apporte aucune solution pour régler la problématique du financement du réseau et du système ferroviaire. Nous notons également qu'elle ouvre les portes à la privatisation et qu'aucun objectif de développement des trafics ou de la part modale est annoncé afin de répondre aux enjeux de transport et d'écologie.

D'autre part, l'ouverture à la concurrence accentuera la politique de tout routier et la remise en cause des conditions sociales des cheminot-e-s par l'arrêt du recrutement au statut, ce qui ne règlera pas le sujet de la dette, ni celui des dysfonctionnements.

Les Organisations Syndicales CGT - UNSA - CFDT ne sont pas favorables au statu quo car la situation actuelle n'est pas satisfaisante tant du point de vue de la réponse aux besoins de transport que des conditions de vie et de travail des cheminots.

Elles exigent du gouvernement des négociations, et au-delà de la concertation, afin de faire valoir leurs propositions pour le développement du service public ferroviaire.

Elles refusent des concertations d'entreprise sur les éléments structurants du service public qui sont de la responsabilité de l'Etat. C'est donc avec le Gouvernement que ces discussions doivent être menées.

Elles réitèrent leur exigence d'avoir de la part de la direction de véritables négociations sur les sujets suivants :


- Le retour à une organisation intégrée de la production, avec des lignes métiers fortes ;
- L'abandon des plans de suppressions prévus ou en cours, l'abandon des projets d'externalisation de services (Epic de tête, gares, matériel, Equipement...), la régularisation des précaires en emplois stables, la hausse des recrutements pour faire face aux besoins de production et la ré-internalisation d'activités sous-traitées ;
- Une augmentation générale des salaires significative. Les pensions de retraite doivent également être augmentées ;
- Le recrutement prioritaire au Statut doit être confirmé et des négociations doivent s'engager pour améliorer le RH00254 dans le sens d'une véritable égalité de traitement ;
- Sur les périmètres des futures Instances de Représentation du Personnel, de réelles négociations doivent être engagées sur la base du projet unitaire.
- Mise en place d'un grand plan de relance du Fret SNCF public et abandon du projet de filialisation.

Pour toutes ces raisons, les Organisations Syndicales de Cheminots CGT - UNSA - CFDT vous déposent, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, un prévavis de grève couvrant la période du Lundi 02 Avril 2018 à 19h00 jusqu'au Jeudi 05 Avril 2018 à 08h00.

Ce prévavis de grève couvre l'ensemble des salariés du GPF et ceux appelés à les remplacer.


Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

CGT



Laurent BRUN

UNSA



Roger DILLENSEGER

CFDT



Didier AUBERT

## LA GRÈVE DOIT ÊTRE LA PLUS FORTE POSSIBLE

La **CFDT** appelle tous les cheminots à se mettre en grève **dès lundi 2 avril à 19 h 00 et jusqu'à jeudi 5 avril à 8h00** pour démontrer au gouvernement leur mécontentement. Le prévavis unitaire de grève CGT, UNSA & **CFDT** (fac-similé) couvre l'ensemble des salariés du GPF et ceux appelés à les remplacer.

## POURQUOI Y PARTICIPER ?

- **pour le retour** à une organisation intégrée de la production, avec des lignes métiers fortes ;
- **pour l'abandon** des plans de suppression prévus ou en cours, l'abandon des projets d'externalisation de services (ÉPIC de tête, gares, matériel, équipement, etc.) ;

- **pour la régularisation** des postes précaires en emplois stables, pour la hausse du recrutement afin de faire face aux besoins de production et la ré-internalisation des activités sous-traitées ;
- **pour une augmentation** générale et significative des salaires et des retraites ;
- **pour le recrutement** prioritaire au statut et de vraies négociations pour améliorer le RH 00254 dans le sens d'une véritable égalité de traitement entre tous les agents de la SNCF ;
- **pour les périmètres** des futures instances de représentation du personnel et pour un projet unitaire.
- **pour la place d'un grand plan** de relance du fret SNCF public et l'abandon du projet de filialisation. ●●



Accédez directement au formulaire D2I et aux explications pratiques sur votre droit de grève en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/215gJwa>

## J'ACCÈDE AUX OUTILS INTERACTIFS PAR UN SIMPLE CLIC

